

Comité consultatif sur l'application des droits

Dixième session
Genève, 23 – 25 novembre 2015

OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR LA PROMOTION DU RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE EN ITALIE : PETITS ET GRANDS INVENTEURS ET CONCOURS D'IDÉES

*Document établi par la Direction générale de la lutte contre la contrefaçon – Office italien des brevets et des marques (DGLC-UIBM), Ministère du développement économique de l'Italie**

RÉSUMÉ

Ce document présente le concours intitulé "Les petits et grands inventeurs grandissent", dont le Ministère du développement économique de l'Italie, par l'intermédiaire de la Direction générale de la lutte contre la contrefaçon – l'Office italien des brevets et des marques (DGLC-UIBM), a déjà organisé six éditions. De jeunes élèves (et leurs écoles respectives) rivalisent entre eux pour produire les meilleurs dessins et articles fabriqués à la main représentant soit des objets nouveaux, considérés comme des inventions utiles pour leurs activités quotidiennes, soit des objets qui existent déjà auxquels ils confèrent de nouvelles fonctions et de nouvelles formes. Ce concours, qui s'adresse aux élèves des écoles primaires et secondaires et à leurs enseignants, vise à sensibiliser ce public au rôle essentiel que jouent les droits de propriété intellectuelle et aux conséquences de l'achat et de la distribution de produits contrefaisants. Il s'accompagne de matériel pédagogique et d'activités d'apprentissage sur la valeur de la créativité et de l'innovation, sur les instruments appropriés pour protéger la propriété intellectuelle et sur les dangers liés à la contrefaçon, ainsi que de séminaires sur des sujets ciblés. La visibilité de cette manifestation est renforcée par l'utilisation de matériel imprimé, la diffusion d'informations en ligne et la présentation de projets dans le cadre de manifestations institutionnelles ou publiques, de séminaires et de salons professionnels.

* Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat ou des États membres de l'OMPI.

1. Le renforcement de la compétitivité générale de l'économie nationale passe par l'adoption d'une double stratégie : d'une part, il faut produire de l'innovation et transférer celle-ci au territoire en utilisant le savoir scientifique pour créer des possibilités de développement et relancer ainsi le moteur de la croissance économique; d'autre part, il faut stimuler l'activité inventive, adopter la bonne attitude et susciter l'intérêt pour la créativité en tant que facteur clé de la croissance socioéconomique.

2. La créativité et les moyens mis en œuvre pour valoriser les compétences et les capacités sont à la fois importants du point de vue stratégique pour atteindre les objectifs fixés et essentiels pour accompagner l'évolution du système économique actuelle et orienter celle-ci vers la réalisation complète de l'économie fondée sur le savoir par un processus de formation à la production et à la diffusion du savoir.

3. C'est ainsi que le Ministère du développement économique (ci-après dénommé "ministère"), par l'intermédiaire de la Direction générale de la lutte contre la contrefaçon – l'Office italien des brevets et des marques (DGLC-UIBM), organise depuis longtemps dans les établissements d'enseignement nationaux des activités visant à sensibiliser le public au rôle essentiel que joue l'activité inventive en tant que vecteur du savoir scientifique et instrument d'innovation technique.

4. Plus précisément, le ministère a lancé les deux activités de sensibilisation suivantes auprès des établissements d'enseignement (2004-2014) :

- des séminaires sur la protection de la propriété industrielle et de l'innovation, axés sur le renforcement de la créativité et de l'innovation et la lutte contre la contrefaçon;
- le concours d'idées intitulé "Les petits et grands inventeurs grandissent", récompensant les meilleurs dessins ou articles fabriqués à la main représentant des objets nouveaux ou des objets qui existent déjà auxquels ils confèrent de nouvelles fonctions et de nouvelles formes.

5. Ces projets ont été lancés pour

- sensibiliser le jeune public au rôle que jouent les inventions et les brevets;
- expliquer de façon simple et innovante de quelle façon une idée ou une invention peut devenir le capital d'une entreprise et le patrimoine d'une communauté; et
- sensibiliser le public à la problématique de la consommation responsable et aux incidences négatives de la contrefaçon.

6. Plus précisément, les séminaires et le concours d'idées ont été organisés pour

- sensibiliser davantage les enfants et les adolescents au rôle essentiel que joue l'activité inventive et stimuler la créativité des élèves par la révision du savoir acquis dans le cadre du programme de formation;
- encourager les jeunes à acheter des produits légaux et les informer au sujet des mesures juridiques ou administratives qui peuvent être prises pour lutter contre la contrefaçon, compte tenu des conséquences à la fois en termes d'impact économique et de protection du consommateur; et
- rapprocher le gouvernement du consommateur (et notamment des jeunes, des enseignants et des familles), avec lequel les relations sont généralement moins régulières.

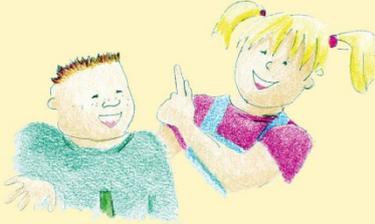
7. Dans le cadre de ces activités, le ministère a organisé 147 ateliers et a rencontré quelque 4000 élèves dans tout le pays. En 2009, le ministère a organisé 60 séminaires à Rome.

8. Durant les trois premières éditions du concours, 490 œuvres ont été examinées et acceptées.



Ministero dello Sviluppo Economico
Dipartimento per la Regolazione del Mercato
Direzione Generale per la Proprietà Industriale
Ufficio Italiano Brevetti e Marchi

“PICCOLI E GRANDI” INVENTORI



CONCORSO DI IDEE PER LA PROMOZIONE DELLA PROPRIETÀ INDUSTRIALE

TERZA EDIZIONE

Bando di concorso per la partecipazione degli allievi delle scuole primarie

Il Direttore Generale della Direzione Generale per la Proprietà Industriale - UIBM

BANDISCE

NELL'AMBITO DEL PROGRAMMA 2007 DI PROMOZIONE DELLA PROPRIETÀ INDUSTRIALE

Un concorso per l'assegnazione di un premio da riconoscere a giovani allievi - ed alla relativa scuola di appartenenza - in grado di realizzare i migliori disegni e lavori manuali di oggetti nuovi, che i ragazzi ritengano possano essere invenzioni utili per le loro attività quotidiane, o di oggetti già esistenti a cui attribuire nuove funzioni e nuove forme.

Il premio intende stimolare nei ragazzi la capacità inventiva e creativa, favorendo lo scambio interpersonale e il confronto reciproco. I prodotti potranno essere realizzati da singoli allievi o da piccoli gruppi (fino ad un massimo di cinque allievi).

L'iniziativa, che si avvale della collaborazione dell'Istituto Guglielmo Tagliacarne di Roma, oltre a favorire un sano spirito di competizione, **vuole contribuire a sviluppare nei ragazzi la percezione del valore dell'innovazione e a far comprendere l'importanza della tutela dell'attività inventiva.**

I premi saranno riconosciuti ai giovani allievi, ed alla scuola di appartenenza, sulla base del giudizio espresso da un'apposita Commissione - composta da esperti del settore e pedagogisti nominati dalla Direzione Generale competente in materia del Ministero dello Sviluppo Economico - che valuterà l'originalità dell'idea e l'abilità creativa di rappresentazione dell'idea stessa espressa nei lavori.

I premi consisteranno in:

- giochi educativi, libri e riviste per l'allievo o il gruppo di allievi vincitore del concorso
- un computer per la scuola di appartenenza del vincitore.

Al concorso possono partecipare allievi delle classi a partire dal terzo anno delle scuole primarie di tutto il territorio nazionale.

Al termine del concorso i lavori realizzati saranno esposti presso la sede dell'Ufficio Italiano Brevetti e Marchi. I materiali inviati non saranno restituiti.

La domanda di partecipazione al concorso, contenente i dati degli allievi, della scuola, il nominativo del capo di istituto e l'indirizzo, dovrà essere accompagnata:

- dall'apposito modulo di partecipazione (www.tagliacarne.it)
- dai prodotti originali realizzati dagli allievi (disegni rappresentativi dell'idea, modelli progettuali e manufatti).

Le domande di partecipazione al Premio ed i lavori realizzati dovranno essere inviati all'Istituto Guglielmo Tagliacarne - Via Appia Pignatelli, 62 - 00178 Roma - **entro il 15 maggio 2008**; farà fede la data del timbro postale di partenza. Sulla busta dovrà essere espressamente indicato: Rif. Concorso di idee 2007/SE - UIBM.

Roma, 24 gennaio 2008

IL DIRETTORE GENERALE
Maria Ludovica Agrò

Affiche de l'édition 2007 du concours



Prix 2010 décerné à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle

9. Durant les éditions 2011-2012, 40 réunions ont été organisées à l'échelle nationale afin de promouvoir l'activité inventive et la lutte contre la contrefaçon (introduction aux brevets, rôle des marques et importance d'acheter des produits légaux). Durant ces réunions, pour traiter ces thèmes, le ministère a mentionné des pratiques commerciales, présenté des inventions et expliqué la différence entre les produits contrefaisants et les produits originaux. Il a présenté un historique des inventions, des brevets et des marques au moyen de matériel pédagogique, tel que des vidéos et des histoires, et il a répondu aux questions posées.

10. Durant la période 2013-2014, le ministère (DGLC-UIBM) et le Ministère de l'éducation, de l'université et de la recherche ont organisé la sixième édition du concours d'idées intitulé "Les petits et grands inventeurs grandissent" visant à récompenser le meilleur travail d'un élève de l'enseignement primaire ou secondaire.

11. Un mémorandum d'accord a été signé le 12 septembre 2012 entre le ministère (DGLC-UIBM) et le Ministère italien de l'éducation, de l'université et de la recherche (Direction générale des étudiants, de l'intégration, de la participation, Direction générale des systèmes scolaires et de l'autonomie du système scolaire, Direction générale de l'éducation, de la formation technique secondaire et des relations avec les systèmes éducatifs régionaux). Ce mémorandum a été conclu pour que s'engage un dialogue entre les parties sur des questions de propriété intellectuelle telles que la formation et l'information.



Affiche du concours 2013-2014

12. La sixième édition, qui s'inscrivait dans la lignée des précédents concours, visait à encourager les enfants à analyser la réalité et à résoudre des problèmes techniques, à laisser s'exprimer leur inventivité et leur créativité et à favoriser les échanges interpersonnels.

13. Le prix du concours d'idées "Les petits et grands inventeurs grandissent" a permis de créer un lien avec les écoles en ce qui concerne les questions de propriété industrielle et de lutte contre la contrefaçon et a permis aux enfants et aux jeunes d'en apprendre davantage sur les brevets, sur la valeur de l'activité inventive et sa protection, et sur la protection du label "Fabriqué en Italie".

[Fin du document]